

Le 13 septembre 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries **tenue le 13 septembre 2016, à 19 h 50**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de monsieur René Dion, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

Étaient présents :

| | |
|-------------------------|--|
| DION, René | Président |
| BÉDARD, Nancy | Commissaire représentant des parents du primaire |
| BLANCHET, Yvon | Commissaire |
| BRASSARD, Bernard | Commissaire |
| BRASSARD, Josée | Commissaire |
| CARON, Brigitte | Commissaire représentant des parents |
| CHABOT, Hélène | Commissaire |
| FORTIN, Mélanie | Commissaire |
| GIROUX, Claude | Commissaire |
| HUDON, René | Commissaire |
| LIZOTTE, Dominique | Commissaire |
| PAINCHAUD, Marie-France | Commissaire |
| RATTÉ, Catherine | Commissaire |
| TURCOTTE, Clément | Commissaire |
| ASSELIN, Marie-Claude | Directrice générale adjointe |
| SAVARD, Yves | Directeur général adjoint |
| PELLETIER, Serge | Directeur général |
| CHOUINARD, Martine | Secrétaire générale |

Était absent :

| | |
|--------------------|--|
| BILODEAU, François | Commissaire représentant des parents du secondaire |
|--------------------|--|

Madame Alexandra Gaudet-Caron agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion préparé par monsieur Bernard Brassard, le président déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Clément Turcotte d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Proclamation d'élection.
5. Assermentation d'un commissaire pour la circonscription no 5.
6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2016.
7. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2016.
8. Période de questions accordée au public.

9. Rapport annuel de la protectrice de l'élève : présence de madame Charline Roy.
10. Projet particulier : événement reconnaissance.
11. Correspondance et dépôt de documents.
12. Dénonciation d'intérêts.
13. Renouvellement du parc de photocopieurs – imprimerie centralisée.
14. Demande d'autorisation au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) d'aliénation d'un terrain.
15. Dépôt des formulaires de dénonciation d'intérêts des commissaires pour 2016-2017.
16. Nomination des membres du comité d'examen relatif au code d'éthique et déontologie applicable aux commissaires.
17. Évaluation du rendement du directeur général pour l'année scolaire 2015-2016.
18. Tarif pour le personnel électoral – élection partielle pour la circonscription no 5.
19. Nomination d'un membre du comité des ressources humaines et d'évaluation du directeur général.
20. Évolution de la clientèle 2016-2017.
21. Rapport du comité de parents.
22. Rapport du comité EHDAA.
23. Rapport du comité exécutif – réunion du 23 août 2016..
24. Rapport des comités du conseil :
 - Administration et vérification;
 - Planification, gouvernance et éthique – réunion du 13 septembre 2016;
 - Consultatif du transport scolaire – réunion du 14 septembre 2016.
25. Rapport des autres comités :
 - Fondation des Premières-Seigneuries – tournoi de golf du 9 août 2016;
 - Arrondissement de Beauport Ville en santé;
 - Comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg.
26. Communication du président (Lac-à-l'épaulé).
27. Communication de la direction générale.
28. Questions et commentaires des commissaires.
29. Levée de la séance.

CC-16/17-009

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PROCLAMATION D'ÉLECTION

Je, Serge Pelletier, président d'élection, proclame par la présente que madame Dominique Lizotte, domiciliée au 295, rue Perroteau, Québec (QC) G1N 6N1, est la seule candidate au poste de commissaire de la circonscription électorale n° 5 et que, par conséquent, elle a été élue au poste de commissaire de cette circonscription. Donné à Québec, le 1^{er} septembre 2016.

5. ASSERMENTATION D'UN COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION N° 5

Monsieur Serge Pelletier, président des élections, procède à l'assermentation de madame Dominique Lizotte, commissaire nouvellement élue de la circonscription n° 5.

Note relative à l'assermentation de madame Dominique Lizotte

Madame Dominique Lizotte a été assermentée le 13 septembre 2016 lors de la réunion du conseil des commissaires. Le formulaire d'assermentation se retrouve dans les archives du Secrétariat général. Le formulaire utilisé pour

l'assermentation se retrouve en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2016

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le conseil des commissaires peut dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CC-16/17-010

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard Brassard que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2016 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2016

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 8 août 2016.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Monsieur Serge Pouliot, citoyen de l'Île d'Orléans et de Beauport

- Il questionne à savoir si le drainage à l'école de la Primerose a bel et bien été réalisé.

Madame Marie-Claude Asselin répond que le suivi a été effectué.

- Il questionne à savoir si l'école St-Laurent, à l'Île d'Orléans, a pris entente avec la municipalité afin d'être branchée au nouveau système de traitement des eaux usées, ayant également une incidence sur les travaux à réaliser pour la cour d'école.

Madame Marie-Claude Asselin répond que des pourparlers sont en cours actuellement entre la Commission scolaire et la municipalité. Les travaux de la cour d'école ne seront pas réalisés tant que les discussions ne seront pas complétées.

Monsieur Michel Lefebvre, citoyen de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Monsieur Lefebvre informe qu'il a assisté à d'autres conseils des commissaires récemment. En lien avec le dossier de la taxe scolaire régionalisée, il questionne l'intention des présidents représentant la région à cet égard.

Monsieur Dion répond qu'ils sont toujours en analyse des diverses options dans ce dossier et qu'aucune décision n'est prise actuellement.

- Il questionne pourquoi le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries ne tient pas deux périodes de question pour le public, et ce, en cours de séance.

Monsieur Dion répond que la Commission scolaire des Premières-Seigneuries a établi dans sa procédure relative à la période de question accordée au public qu'il n'y a qu'une seule période de question pour le public.

9. RAPPORT ANNUEL DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE – PRÉSENCE DE MADAME CHARLINE ROY

Madame Charline Roy, protectrice de l'élève, dépose et fait la lecture de son rapport pour l'année scolaire 2015-2016. Elle confirme la fin de son mandat à titre de protectrice de l'élève en date du 11 octobre prochain. Elle remercie le conseil des commissaires pour la confiance établie et souligne la collaboration de tous les intervenants impliqués dans les divers dossiers. Monsieur René Dion profite de ce moment pour souligner l'excellence du travail accompli, la rigueur dans l'ensemble des dossiers traités. Il la remercie pour ces années d'engagement à titre de protectrice de l'élève.

10. PROJET PARTICULIER : ÉVÈNEMENT RECONNAISSANCE

Monsieur Serge Pelletier, directeur général, introduit une vidéo, en reconnaissance de la mobilisation du personnel de l'école et des divers services de la Commission scolaire lors de l'incendie à l'école St-Édouard le 11 décembre 2015. Suite à la présentation de la vidéo, madame Annie Fournier, directrice à l'école de l'Harmonie (St-Édouard), a remercié à son tour la direction générale et tous les services de la Commission scolaire pour leur soutien et accompagnement lors de cet événement. Monsieur René Dion demande qu'une motion de félicitations soit rédigée pour la réalisation de la vidéo à l'égard des deux employés soit monsieur Martin Bouchard, technicien en audiovisuel et madame Josée St-Hilaire, conseillère en communications. Monsieur Dion demande également qu'une motion de félicitations soit rédigée à l'intention des directions de services à titre de reconnaissance pour la mobilisation de leur personnel. Il propose que ladite vidéo soit déposée sur le site Internet et le Facebook de la Commission scolaire. Une vérification sera effectuée quant aux autorisations requises. Une période de commentaires et de questions s'ensuit.

11. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Message de la rentrée 2016-2017.
- Projet de procès-verbal de la séance du comité exécutif du 23 août 2016.
- Calendrier des différents comités du conseil pour l'année scolaire 2016-2017.
- Rapport annuel de la protectrice de l'élève.
- Évolution de la clientèle 2016-2017.
- Transferts obligatoires – inscriptions avant le 1er mai 2016.
- Transferts obligatoires – inscriptions après le 1er mai 2016.
- Comparaison des degrés multiples.
- Évaluation de la rencontre.
- Vignette de stationnement 2016-2017.

12. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Madame Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

13. RENOUVELLEMENT DU PARC DE PHOTOCOPIEURS – IMPRIMERIE CENTRALISÉE

***20 h 49 à 20 h 51** – En vertu de l'article 15.4 de la loi sur l'instruction publique et du règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires, monsieur Claude Giroux se retire de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.

CONSIDÉRANT la politique relative aux contrats d'approvisionnement, de services, en matière de technologies de l'information et de travaux de construction et les règles relatives aux contrats d'approvisionnement des organismes publics permettant un appel d'offres pour une durée minimale de 3 ans et maximale à 5 ans pour les contrats;

CONSIDÉRANT que l'article 33 du règlement sur certains contrats d'approvisionnements des organismes publics stipule que l'autorisation du dirigeant de l'organisme est requise pour tout contrat dont la durée est supérieure à 3 ans mais ne pouvant être supérieure à 5 ans;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation du responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC);

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du conseil des commissaires du 13 septembre 2016;

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Chabot et résolu:

- d'autoriser le lancement d'un appel d'offres pour le remplacement des photocopieurs de l'imprimerie centralisée, et ce, pour une période de 5 ans;
- d'autoriser madame Marie-Claude Asselin, directrice générale adjointe, à signer les documents à cet effet.

CC-16/17-011

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MESS) D'ALIÉNATION D'UN TERRAIN

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec veut développer le secteur du couvent de Beauport situé près de l'école secondaire Académie Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire, en cohérence avec l'une de ses missions, a la volonté de soutenir le développement social, économique et culturel sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire est propriétaire du lot 1 475 036 aux fins de stationnement pour les usages de l'école secondaire Académie Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec consent, en faveur de la Commission scolaire, une servitude d'utilisation d'une parcelle du lot 4 300 383 aux fins de stationnement pour les usages de l'école secondaire Académie Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT le versement d'un montant forfaitaire et d'une contrepartie autre que financière par la Ville de Québec en faveur de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'analyse de la Société québécoise des infrastructures (SQI);

CONSIDÉRANT les négociations en cours avec la Ville de Québec en vue d'obtenir la juste valeur marchande dudit terrain;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité planification, éthique et gouvernance du 13 septembre 2016;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du conseil des commissaires du 13 septembre 2016;

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Brassard et résolu:

- que la Commission scolaire des Premières-Seigneuries demande au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), en vertu du règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire, l'autorisation d'aliéner le lot 1 475 036 d'une valeur approximative minimale au rôle de 161 000 \$, du cadastre de la Ville de Québec représentant 2 133,6 mètres carrés, afin de permettre la réalisation du projet de développement domiciliaire, et ce, au moment où les conditions formulées par la Commission scolaire auront été répondues favorablement;
- d'autoriser madame Marie-Claude Asselin, directrice générale adjointe, à signer les documents à cet effet.

CC-16/17-012

Madame Hélène Chabot demande le vote.

POUR : 0
CONTRE : 12

REJETÉE À L'UNANIMITÉ

15. DÉPÔT DES FORMULAIRES DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS DES COMMISSAIRES POUR 2016-2017

CONSIDÉRANT l'article 6 du « Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries »;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Painchaud et résolu d'accepter le dépôt des formulaires de dénonciation d'intérêts des commissaires suivants :

Monsieur Yvon Blanchet
Madame Catherine Ratté
Madame Mélanie Fortin
Monsieur Claude Giroux

CC-16/17-013

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'EXAMEN RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur l'instruction publique relatives à la composition du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires;

CONSIDÉRANT que la personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires et d'imposer une sanction ne peut être un membre du conseil des commissaires, ni un employé de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le règlement 08/09-01 relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires prévoit que le comité soit formé de trois personnes désignées par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la pertinence de nommer trois membres et deux substituts, lesquels pourront faire partie du comité en fonction de leur disponibilité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Clément Turcotte et résolu de nommer les personnes suivantes comme représentantes du conseil des commissaires sur le comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires, pour une période d'un an :

MEMBRES :

Madame Danielle Bolduc
Monsieur André Caron
Monsieur Jacques Juneau

SUBSTITUTS :

Madame Dorothée Côté
Madame Mary Norton

CC-16/17-014

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. ÉVALUATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

CONSIDÉRANT la résolution CC-15-16-013 relativement aux attentes significatives au directeur général pour l'année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT les travaux du conseil des commissaires lors d'une rencontre de travail le 6 septembre 2016;

CONSIDÉRANT les travaux du comité plénier du conseil des commissaires du 13 septembre 2016 à cet effet;

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Dion et résolu:

- que le rapport d'évaluation du directeur général soit adopté;
- que les documents ayant servi à l'évaluation du rendement du directeur général soient détruits, hormis deux copies pour la direction générale et le directeur du service des ressources humaines.

CC-16/17-015

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. TARIF POUR LE PERSONNEL ÉLECTORAL – ÉLECTION PARTIELLE POUR LA CIRCONSCRIPTION N° 5

CONSIDÉRANT qu'une élection partielle devait se tenir le 2 octobre 2016 pour la circonscription no 5;

CONSIDÉRANT que l'article 30 de la Loi sur les élections scolaires stipule que la Commission scolaire fixe le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral;

20. ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE 2016-2017

Monsieur Serge Pelletier fait une présentation de l'évolution de la clientèle à la Commission scolaire. Il indique une augmentation de clientèle de l'ordre de 973 élèves. Il précise que les élèves en FP-FGA ne sont pas indiqués dans le document déposé. La Commission scolaire dessert actuellement plus de 26 000 élèves.

21. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune rencontre

22. RAPPORT DU COMITÉ EHDA

Aucune rencontre

23. RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF – RÉUNION DU 23 AOÛT 2016

Comme le procès-verbal du dernier comité exécutif a été remis aux membres du conseil des commissaires, aucun rapport n'est requis.

24. RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL

Comité administration, vérification

Aucune rencontre.

Comité planification, gouvernance et éthique – réunion du 13 septembre 2016

Madame Mélanie Fortin fait un résumé des sujets discutés lors de la rencontre spéciale tenue la journée même. La prochaine réunion régulière se tiendra le 24 octobre prochain.

Comité consultatif du transport scolaire

Aucune rencontre.

25. RAPPORT DES AUTRES COMITÉS

Fondation des Premières-Seigneuries – tournoi de golf du 9 août 2016

Monsieur Clément Turcotte mentionne un profit de 14 210 \$ réalisé suite au tournoi de golf du 9 août dernier. Il rappelle l'activité « Bougeons pour la Fondation des Premières-Seigneuries » qui se tiendra le 17 septembre prochain.

Arrondissement de Beauport Ville en santé

Aucune rencontre

Comité de gestion Centre de formation en transport de Charlesbourg

Aucune rencontre

26. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Monsieur Dion a participé aux évènements suivants :

- 9 août 2016 : souper du tournoi de golf de la Fondation des Premières-Seigneuries.
- 10 août 2016 : assemblée générale des cadres - CCG élargi de la Commission scolaire.
- 10 août 2016 : entrevues pour le poste de direction adjointe de l'école hôtelière Fierbourg.
- 26-27 août 2016 : conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.
- 29 août 2016 : inauguration du module de jeux à l'école de la Pléiade.
- 30 août 2016 : annonce gouvernementale relative à l'agrandissement de l'école du Boisé par monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du loisir et du sport et par madame Véronyque Tremblay, députée de Chauveau.
- 12 septembre 2016 : conférence de presse au centre de l'école hôtelière Fierbourg présentant la nouvelle campagne publicitaire 2016 de la CNESST (Commission des normes, de l'équité, de la santé et sécurité du travail) « Parler, former, agir ». Cette campagne a été présentée par Madame Dominique Vien, ministre responsable du travail, ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches, leader parlementaire adjointe du gouvernement et députée de Bellechasse et par madame Manuelle Oudar, présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la CNESST.
- 12 septembre 2016 : lancement du projet éducatif « S'unir dans la différence » et dévoilement du logo de l'école de l'Île d'Orléans à la bâtisse de Saint-Pierre.

Il informe qu'une commission parlementaire se tiendra les 21 et 22 septembre prochains sur le projet de loi 105.

Il indique avoir reçu une carte de madame Line Beaulieu qui remercie les membres du conseil des commissaires pour toutes les attentions qu'ils lui ont portées lors de son départ à la retraite et que cette dernière leur souhaite une belle continuité.

Il précise la tenue d'un lac-à-l'épaule pour les commissaires le 25 octobre prochain et invite ceux-ci à identifier les sujets qu'ils souhaitent voir inscrits à l'ordre du jour.

27. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Serge Pelletier

- Il indique 14 transferts obligatoires d'élèves effectués avant le 1^{er} mai de l'année scolaire. Après cette date, les causes de transferts sont principalement dues à des déménagements. Au total 92 transferts furent effectués, donnée comparable à l'année dernière.
- Il explique le document déposé sur les degrés multiples, évolution de la situation depuis 2003-2004. Il précise qu'il peut être parfois préférable d'augmenter le nombre de classes à degré multiples plutôt que d'effectuer un transfert d'élèves de leur école de bassin ou encore d'augmenter les coûts d'organisation scolaire ayant une incidence sur les mesures d'appui rendues disponibles dans les établissements pour les services aux élèves.
- Monsieur Pelletier fait état de certains programmes particuliers de formation, notamment l'offre de services en hockey et les concentrations sports-études.
- Il effectue le suivi du dossier accréditation CFER. Il mentionne que l'accréditation sera accordée lorsque l'ensemble des critères définis pour ce

programme seront répondus. L'accréditation peut prendre jusqu'à 5 ans. Il précise que l'accréditation n'a pas d'impact sur la qualité des services éducatifs dispensés et la qualification des élèves.

- Il fait part de l'annonce de l'agrandissement de l'école du Boisé et de l'autorisation d'aliénation de l'immeuble sis au 641, Jacques-Bédard.
- Il fait état d'un dossier médiatisé en lien avec de la pornographie juvénile, situation s'étant déroulée en 2012. Il précise qu'aucun événement n'est survenu en lien avec des élèves de l'école.
- Il mentionne une situation particulière médiatisée d'un homme résidant à proximité de l'une de nos écoles primaires et ayant fait l'objet d'une arrestation pour pornographie juvénile. Un communiqué a été rédigé à l'intention des parents et un suivi de ce dossier a été effectué.

Monsieur Yves Savard

- Il présente le plan d'action 2016-2017 de la planification stratégique, de la convention de partenariat et des attentes formulées par le conseil des commissaires. Une période de questions et de commentaires s'ensuit.

Madame Marie-Claude Asselin

- Elle explique le guichet unique d'admission qui sera rendu disponible aux parents à compter du lundi 20 septembre 2016. Elle reçoit les commentaires formulés et répond aux diverses questions qui lui sont soumises. Elle explique également le logiciel de gestion Mosaik permettant la réinscription des élèves en ligne, dossier en projet-pilote cette année.
- Elle fait le suivi de la mise en place du programme d'éducation internationale à la Polyvalente de Charlesbourg et souligne l'engagement du personnel dans la formation et l'implantation.

28. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Madame Hélène Chabot, commissaire

- Elle questionne les travaux d'asphaltage réalisés par la Ville de Québec sur l'avenue Larue devant l'école de la Courvilloise, et ce, en période de rentrée scolaire.

Il est répondu que le commentaire sera transmis aux personnes concernées.

- Elle souligne l'excellent travail accompli dans le dossier du magazine « Place aux passions », toutefois déplore le fait que la page dédiée aux membres du conseil des commissaires ait été retirée.

Monsieur Pelletier effectuera le suivi.

- Elle mentionne que lors de la publicité du CFTC à la radio, la Commission scolaire des Premières-Seigneuries n'est pas identifiée.

Un suivi sera effectué auprès de l'établissement.

Madame Catherine Ratté

- Elle partage les propos de madame Hélène Chabot en lien avec le magazine « Place aux passions ».
- Elle questionne la viabilité de la concentration de soccer à la Polyvalente de Charlesbourg, n'ayant pas reçu d'accréditation jusqu'à maintenant.

Monsieur Pelletier répond que 28 élèves sont actuellement inscrits dans les programmes de soccer et de volleyball pour une 2^e année scolaire et que les démarches sont en continuité avec le ministère et les organismes concernés en vue de l'accréditation sports-études. Il précise que ces programmes s'autofinancent.

Monsieur Claude Giroux

- Il souligne le travail impeccable du Service des technologies de l'information en lien avec un besoin identifié qui a été répondu rapidement.
- Il souligne une fête de la rentrée réussie dans les écoles de l'Île d'Orléans, conférence intéressante, présentation du projet éducatif dynamique et un accueil réussi pour les élèves et parents.

Monsieur René Dion

- Il rappelle la tenue du Salon des Premières-Seigneuries le 2 octobre prochain et les invite à y participer.

29. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 07

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

René Dion

Martine Chouinard

Serment de commissaire

Nomination du 13 septembre 2016

Je, _____,
déclare sous serment que je remplirai fidèlement les devoirs de
ma charge de commissaire de la circonscription électorale
numéro 5 au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Commissaire

Déclaré sous serment devant moi le 13^e jour de septembre 2016.

Serge Pelletier
Directeur général

ÉLECTION SCOLAIRE PARTIELLE QUI DEVAIT SE TENIR LE 2 OCTOBRE 2016

Rémunération du personnel électoral

Adopté en vertu de l'article 30 de la *Loi sur les élections scolaires*

Taux horaire

| | |
|--|-------|
| Adjoint au président d'élection | 47 \$ |
| Secrétaire d'élection | 47 \$ |
| Secrétaire administrative/technicienne | 27 \$ |
| Aide occasionnel | 20 \$ |